

Réf: Dossier 262338

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SANS LIMITE DE SONGON »

Siège ABIDJAN SONGON ADIAPOTO LOT: 242, ILOT:
23, Lot 242, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 13/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANS LIMITE DE SONGON »

Objet : SUPERMACHE, BIJOUTERIE ET DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN SONGON ADIAPOTO LOT: 242, ILOT:
23, Lot 242, Ilot 23

Dirigeant(s) M AKAKPO KOFFI BERNARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12597 du 21/11/2023 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82343/GTCA/RC/2023 du 21/11/2023

